



Fusion/absorption de Manuco

Une seule CGT pour l'intérêt collectif de Tous les salariés



Le jeudi 19 mai 2022, les syndicats CGT d'Eurengo et de Manuco se sont rencontrés pour échanger, débattre et construire ensemble la défense des salariés en vue de l'absorption de Manuco par Eurengo prévue au 1^{er} octobre 2022.

En effet, après le rachat de l'intégralité des parts de Maxam durant l'été 2021, Manuco devenait filiale à 100% d'Eurengo mais en conservant près de 4M€ de dettes envers elle.

Aujourd'hui, malgré un carnet de commandes bien rempli et des ventes qui se portent bien, le volume de la dette et les investissements nécessaires pour répondre notamment aux normes environnementales ont poussé la direction d'Eurengo à absorber Manuco, la maintenant en vie par l'annulation de la dette, mais surtout pour sécuriser l'approvisionnement en nitrocellulose d'Eurengo.

Face à cela, beaucoup de salariés de Manuco se posent légitimement des questions. Comment cette fusion va t'elle se passer ? Est-ce que je vais garder mon poste ? Est-ce que mon contrat de travail va être modifié ? Est-ce que je vais gagner le même salaire ?

Si ces questions sont légitimes et les inquiétudes compréhensibles lors d'une fusion, il faut aussi savoir à qui les poser.

Dans un premier temps, le rôle de la CGT est d'essayer d'apporter des réponses concrètes et sans langue de bois lorsque nous sommes en capacité de le faire. Puis, dans un second temps, relever toutes ces questions et porter la voix des salariés dans les nombreuses réunions qui vont se tenir entre direction et syndicats.

Une chose est certaine, si toutes les autorisations administratives sont données à Eurengo, à partir du 1^{er} octobre, les salariés de Manuco se verront proposer un avenant à leur contrat de travail qui actera leur appartenance à Eurengo.

En cas de refus de cet avenant de travail, le salarié sera licencié économiquement comme l'autorise le code du travail. Si 10 salariés (sur une période d'un mois) refusent leurs avenants, alors Eurengo devra engager un PSE.

Les salariés de Manuco basculant chez Eurengo auront le maintien intégral de leur rémunération et des accords en place chez Manuco pour une durée maximum de 15 mois.

Durant cette période, la direction d'Eurengo devra négocier, avec les syndicats représentatifs dans l'entreprise, un nouvel accord d'entreprise pour l'ensemble des salariés d'Eurengo.

Sans accord majoritaire signé, c'est l'accord d'entreprise d'Eurengo, majoré des mesures obtenues en NAO ou par des conflits sociaux, qui restera en vigueur. Si un écart défavorable de rémunération existe,

alors pour les « ex-salariés » de Manuco, une moyenne de rémunération sur 12 mois leur sera appliquée.

Pour la CGT, notre position est claire, cette période de négociation ne doit pas permettre à la direction de faire des économies en faisant disparaître des mesures plus favorables existantes dans l'accord de Manuco et non chez Eurengo, au contraire !!!

Cette fusion doit pouvoir bénéficier à tous les salariés d'Eurengo SA en termes de compétences, de sécurité au travail, d'amélioration des conditions de travail et évidemment de faire converger les accords Eurengo/Manuco/SNPE, vers le mieux disant social.

Dans ce contexte, les mandats des élus de Manuco tomberont au moment de la fusion/absorption, ce sont donc les élus d'Eurengo qui assumeront la représentation des « ex-salariés » de Manuco jusqu'aux prochaines élections professionnelles prévues en juin 2023.

Là aussi, les choses sont claires. Il n'y a qu'une seule CGT qui défend l'intérêt de TOUS les travailleurs, qu'ils soient de Sorgues, de Bergerac, « ex-Manuco » mais surtout « futur » Eurengo

La période que nous allons traverser avec 4 gros projets mise en place par nos dirigeants va forcément solliciter vos représentants CGT sur tous les fronts. Nous y serons avec la force et la détermination qui nous caractérisent.

La réussite de ces projets dépendra de la volonté de la direction à vouloir négocier avec la CGT et des salariés qui nous font confiance au sein d'Eurengo et Manuco.

La garantie de l'obtention d'un nouvel accord d'entreprise digne d'une grande entreprise comme Eurengo et répondant aux attentes, mais aussi aux besoins des salariés, ne se fera pas sans leurs engagements et leurs implications dans les batailles qui se profilent à l'horizon.

La CGT Eurengo, n'a jamais accepté de négocier le moindre recul social, bien au contraire, nous militons pour le meilleur et pour Tous.

Camarades de Manuco, bienvenus !!!

dscgteurengo@gmail.com www.facebook.com/cgteurengo